

Gestion Durable avec Triodos

(Classé comme tant un produit article 9 selon SFDR)

L'univers d'investissement de Triodos

Puilaetco investit exclusivement dans l'univers d'investissement de Triodos : actions d'entreprises cotées, obligations d'entreprises, obligations souveraines et sous-souveraines, et obligations à impact (ou UCITS ou UCI) remplissant les critères de Triodos Investment Management. C'est Triodos Investment Management lui-même qui crée et entretient cet univers. L'objectif est de maximiser l'impact positif en accord avec la politique d'investissement, tout en réalisant des rendements financiers alignés sur le marché.

Évaluation de la durabilité - en général

La philosophie d'investissement de Triodos Investment Management consiste à mener des investissements durables avec un juste équilibre entre la performance sociétale, environnementale et économique. Dans un monde confronté à des difficultés croissantes (rareté des ressources naturelles, changement climatique, perte de biodiversité, systèmes sociaux instables et inégalités), Puilaetco, en partenariat avec Triodos Investment Management, propose des solutions d'investissement qui répondent à ces défis et alimentent un changement positif.

En partenariat avec Triodos Investment Management, Puilaetco adopte une approche particulièrement active en ce qui concerne la prise en compte des critères non financiers. Tous les investissements des portefeuilles discrétionnaires sont évalués en termes de durabilité, comme expliqué dans les paragraphes qui suivent. Parallèlement, pour créer son univers d'investissement, Triodos suit une approche bottom-up plutôt que de prendre le benchmark comme point de départ. Cela se traduit par une réduction de 60 à 90 % de l'univers benchmark en moyenne. Seules les actions et les obligations conformes aux critères d'investissement durable sont admises dans l'univers d'investissement Triodos. Cet univers constitue la base à partir de laquelle les investissements sont réalisés. Les portefeuilles discrétionnaires ne peuvent investir en dehors de l'univers d'investissement Triodos. Les entreprises, les institutions financières internationales et les établissements (semi-)publics sont sélectionnés suivant des indicateurs différents de ceux qui servent à évaluer les administrations régionales ou locales. Un processus spécifique d'évaluation de la durabilité est par ailleurs en place pour les obligations à impact.

L'évaluation de la durabilité, expliquée plus bas, est conduite par Triodos Investment Management. Pour la génération d'idées et l'évaluation (initiale) de durabilité, il est fait appel à des informations de tiers.

Chaque entreprise ou obligation est sujette à une analyse interne détaillée. Celles qui entrent dans l'univers d'investissement Triodos sont continuellement surveillées pour assurer qu'elles remplissent toujours les critères d'investissement durable. Si Triodos Investment Management juge qu'une entreprise ne remplit plus les critères d'investissement ou risque de ne plus les remplir, Triodos Investment Management dispose de plusieurs méthodes de dialogue pour demander des comptes à cette entité. Si le dialogue ne produit pas le changement de comportement recherché, l'entreprise est éliminée de l'univers d'investissement Triodos. Ses

titres (actions ou obligations) sont désinvestis de tous les portefeuilles dans un délai de six mois après sa sortie de l'univers d'investissement Triodos.

L'évaluation de durabilité est expliquée plus en détail ci-dessous pour :

- A. Entreprises, ainsi que les institutions financières internationales et les établissements (semi-)publics
- B. Obligations à impact
- C. Obligations souveraines et sous-souveraines émises par des autorités régionales ou locales

L'offre discrétionnaire contribue aux objectifs environnementaux suivants, comme spécifié à l'article 9 de la taxonomie :

- lutte contre le changement climatique, via des investissements qui contribuent aux thèmes de la transition Sustainable Mobility & Infrastructure, Renewable Resources et Innovation for Sustainability ;
- adaptation au changement climatique, via des investissements qui contribuent aux thèmes de la transition Sustainable Mobility & Infrastructure, Renewable Resources et Innovation for Sustainability ;
- utilisation durable et protection de l'eau et des ressources maritimes, via des investissements qui contribuent au thème de la transition Sustainable Food & Agriculture ;
- transition à une économie circulaire via des investissements qui contribuent au thème de la transition Circular Economy ;
- prévention et maîtrise de la pollution via des investissements qui contribuent au thème de la transition Sustainable Mobility & Infrastructure ; et
- protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes via des investissements qui contribuent au thème de la transition Sustainable Food & Agriculture.

Puilaetco cherche à investir seulement dans des domaines durables tels que définis à l'article 2(17) du règlement SFDR, à l'exception des liquidités détenues à titre auxiliaire.

Puilaetco, dans le cadre de son partenariat avec Triodos Investment Management, investit dans sept thèmes essentiels à la transition vers une société et une économie durables. Les investissements qui contribuent aux thèmes suivants de la transition représentent probablement, pour une large part, des activités économiques relevant de la taxonomie : Sustainable Food and Agriculture, Renewable Resources, Circular Economy, Sustainable Mobility and Infrastructure et Innovation for Sustainability.

À l'heure actuelle, il n'est pas possible de dire avec certitude comment et dans quelle mesure les investissements de Puilaetco sont alignés sur la taxonomie, ni s'ils peuvent être considérés comme des activités d'activation ou de transition. Les données manquent en effet pour évaluer l'alignement des investissements sur la taxonomie. Dans les prochaines années, ces pourcentages pourront vraisemblablement être confirmés lorsque les données seront disponibles pour évaluer comme il se doit les actifs de Puilaetco. Ces informations seront intégrées aux futures versions de la documentation précontractuelle de Puilaetco lorsqu'elles seront disponibles.

Pour en savoir plus sur les aspects durabilité de l'offre discrétionnaire, rendez-vous sur www.triodos-im.com.

A. Évaluation de la durabilité des entreprises, institutions financières internationales et établissements (semi-)publics

Le processus de sélection comporte 2 étapes. Pour être admises dans l'univers d'investissement Triodos, les entreprises et institutions doivent « réussir » les deux étapes :

Étape 1 : Activités durables

Triodos Investment Management a identifié certains types de produits et services qui contribuent à la transition vers un monde durable. Ces activités durables, que les Nations unies ont définies dans le cadre des 17 Objectifs de développement durable (ODD), répondent aux défis planétaires que suscitent les tendances structurelles telles que le vieillissement de la population, la rareté des ressources, les inégalités et l'exclusion. Les sept thèmes de la transition qui servent de viseur dans la sélection des investissements, sont les suivants : Sustainable Food & Agriculture, Sustainable Mobility & Infrastructure, Renewable Resources, Circular Economy, Prosperous & Healthy People, Innovation for Sustainability et Social Inclusion & Empowerment. Triodos Investment Management examine et évalue les opportunités générées par ces thèmes en termes de changement positif. Puilaetco se donne pour objectif de maximiser l'impact positif en accord avec la méthodologie d'investissement de Triodos Investment Management. Cet objectif est incorporé dans les thèmes de la transition. Puilaetco, en liaison avec Triodos Investment Management, mesure son exposition aux thèmes de la transition (impact positif) et quantifie sa performance relative dans les ODD, l'empreinte CO₂, l'empreinte de l'eau et l'empreinte des déchets. Cette performance relative (ODD, CO₂, eau et déchets) est un résultat plutôt qu'un objectif.

Une entreprise qui contribue substantiellement à un ou plusieurs des sept thèmes de la transition par ses produits, ses services ou ses processus, se qualifie pour l'étape 2.

Alimentation et agriculture durables

Triodos Investment Management sélectionne des entreprises contribuant aux systèmes agricoles qui préservent le sol, l'eau, la nature et la biodiversité, ou qui privilégient les produits alimentaires durables et les régimes alimentaires sains. Il faut ajouter à cela les entreprises qui protègent les ressources alimentaires épuisables comme le poisson. On trouve par exemple dans ce thème des produits et services tels que les aliments naturels et biologiques, végétariens ou végétaliens, des piscicultures durables, ainsi que des produits alimentaires nutritifs et bons pour la santé. Dans ce thème, les entreprises peuvent être producteurs, transformateurs, distributeurs, détaillants ou autres acteurs de la promotion d'une alimentation respectueuse des gens et de la planète.

Mobilité et infrastructures durables

Les systèmes de mobilité de demain seront sans doute différents de ce qui existe aujourd'hui dans la plupart des pays. Des solutions de mobilité efficaces, fondées sur des infrastructures durables, contribuent à un avenir durable. Les solutions de mobilité et d'infrastructure améliorent aussi la qualité de vie des individus et des collectivités. Cependant, la mobilité, qu'elle soit privée ou publique, de même que la construction et l'exploitation des infrastructures, exercent une importante empreinte carbone, avec des répercussions sociales, environnementales et

écologiques. Triodos Investment Management favorise les entreprises qui offrent des réponses durables aux défis de la mobilité et de l'infrastructure : mobilité urbaine, bâtiments durables, partage des bâtiments et des véhicules, véhicules électriques...

Ressources renouvelables

Triodos Investment Management privilégie les entreprises qui produisent des ressources durables. La croissance démographique mondiale et l'enrichissement de la population sont deux tendances qui intensifient la consommation globale, et par là, la demande de ressources naturelles. Cela a pour effet d'étendre l'empreinte environnementale de l'humanité bien au-delà de la capacité de régénération de la planète. Ces deux tendances confrontent les êtres humains à des questions : comment remplacer les ressources finies par des ressources renouvelables, comment les utiliser plus efficacement, comment protéger leurs sources. Pour contribuer aux réponses, les portefeuilles investissent dans des entreprises qui offrent une alternative aux combustibles fossiles, notamment les énergies renouvelables, qui produisent des biomatériaux en remplacement de ressources finies, ou qui contribuent à l'efficacité des infrastructures de l'eau et à la bonne utilisation de cette dernière.

Économie circulaire

Notre économie est confinée à l'intérieur des frontières de la planète. Cela signifie que notre système de production, aujourd'hui linéaire, doit devenir circulaire. Notre économie « prendre-fabriquer-jeter » doit céder la place à un système où les produits sont conçus pour durer le plus longtemps possible, où les ressources finies sont moins sollicitées, et où tous les matériaux sont utilisés aussi longtemps que possible. Triodos Investment Management sélectionne des entreprises qui organisent leur processus suivant les principes de l'économie circulaire. La réutilisation des matériaux, produits et pièces, la réduction de l'utilisation des ressources (finies) et le recyclage des matériaux : telles sont les principales contributions à une économie circulaire. Parmi les entreprises alignées sur ce thème, on trouve par exemple des acteurs opérant dans la gestion des déchets et le secteur du recyclage, d'autres appliquant le modèle économique du produit en tant que service, ou d'autres encore qui se distinguent par leur éco-efficacité et par l'allongement de la durée de vie des produits.

Prosperité et santé

Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, peut-on lire dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU. Dans cette perspective, Triodos Investment Management sélectionne de préférence des entreprises qui contribuent à un mode de vie sain pour tous. Ces entreprises proposent des solutions aux questions de santé, notamment via la technologie médicale et les services de soins de santé. Le thème englobe aussi des entreprises offrant des produits et services qui visent un mode de vie favorable à la santé, en particulier via l'hygiène personnelle et les loisirs. On trouve aussi dans ce thème des entreprises qui facilitent la préservation de la santé en protégeant l'environnement.

Innover pour durabiliser

Triodos Investment Management privilégie les entreprises en pointe, pionnières de l'innovation durable et des technologies non couvertes dans les thèmes précédents. L'innovation est un des catalyseurs d'un avenir plus durable, à condition de l'orienter dans la bonne direction. Les produits et services de ce thème concernent l'informatique, la cybersécurité, les télécommunications et la robotique.

Inclusion sociale & participation

Ce thème cible la manière dont les individus et les groupes participent à la vie de la société, se développent et prospèrent. La participation active de tous est freinée par le progrès technologique, le vieillissement, les inégalités croissantes, les migrations et la pénurie de main-d'œuvre. Une entreprise admise dans ce thème facilite la participation de tous à la vie de la société en favorisant l'égalité et l'inclusion. Les portefeuilles investissent dans des entreprises qui ciblent l'éducation, l'accès aux médias et à l'information, ainsi que l'accès aux services financiers. Le thème comprend également des entreprises qui jouent un rôle de modèle dans le sens de l'inclusion sociale et de l'égalité.

Étape 2 : Normes minimales

À l'issue de l'étape 1, les entreprises et institutions sont évaluées suivant les normes minimales de Triodos (« Normes minimales »). Les Normes minimales portent sur :

Dignité humaine

Santé et sécurité : alcool, jeux de hasard, pornographie, tabac et armement
Droits humains : minerais conflictuels, droits humains et droits sociaux

Conscience écologique

Animaux : essais sur animaux, agriculture industrielle, pisciculture, fourrures et cuirs spéciaux
Environnement : biodiversité, déforestation, énergie, génie génétique, matières dangereuses et contamination, ressources naturelles et extraction minière, eau

Gouvernance

Comptabilité et rémunérations, corruption, taxes, infractions à la législation, aux codes et conventions.

Les nombreux produits et ressources que les entreprises utilisent, fabriquent ou commercialisent sont parfois incompatibles avec l'impact positif que Triodos Investment Management ambitionne. À cet égard, Triodos Investment Management distingue deux approches. En ce qui concerne les produits essentiellement non durables, Triodos Investment Management applique une politique de tolérance zéro (p.ex. pour les armes et l'énergie nucléaire) ; une implication dans ces produits met fin à tout financement ou investissement. Pour les autres produits indésirables, des limites d'implication maximale sont en place pour minimiser l'exposition (p.ex. les produits du tabac). Une entreprise qui dépasse la limite fixée fait le choix stratégique de l'implication. Elle doit donc être exclue des investissements. Triodos Investment Management applique un Principe de précaution pour minimiser le risque d'impact négatif. Ce principe définit des conditions préalables pour les entreprises opérant dans les secteurs avec un risque accru pour la durabilité (par exemple violations des droits humains ou importantes émissions de gaz à effet de serre). Le Principe de précaution nécessite des politiques, des programmes et des données de performance permettant aux entreprises de faire la preuve de leur sensibilisation. Il a aussi pour but de prévenir et de gérer l'implication dans les controverses et leurs effets négatifs sur l'activité.

La sélection positive et les Normes minimales s'allient pour minimiser le risque d'événement ou de circonstance environnementale, sociale ou de gouvernance pouvant exercer un impact négatif substantiel sur la valeur des investissements (« risque de durabilité »).

Cependant, les risques de durabilité sont complexes et font l'objet d'un jugement subjectif. Une évaluation complète des risques de durabilité nécessite un jugement portant à la fois sur les mesures qualitatives que l'entreprise a déployées et sur ses mesures quantitatives. Dans la mesure où un risque de durabilité se produit, ou se produit d'une manière que Triodos Investment Management ne pouvait raisonnablement prévoir, il peut en résulter un impact négatif substantiel, réel ou potentiel, sur la valeur d'un investissement, donc sur la valeur du portefeuille du client. En raison de la sélection positive et des Normes minimales, Puilaetco et Triodos Investment Management sont convaincus que l'impact probable des risques de durabilité sur les rendements du portefeuille discrétionnaire est limité. Nous croyons qu'à long terme, les investissements durables offrent des rendements financiers plus stables, mieux ajustés au risque, que les investissements non durables.

La dernière version, la plus complète, des Normes minimales de Triodos Bank est accessible sur www.triodos-im.com/socially-responsible-investing

B. Évaluation de la durabilité des obligations à impact

Puilaetco peut investir dans des obligations remplissant les conditions des obligations à impact, notamment les obligations à impact social et bleu, les obligations de sensibilisation climatique et/ou des obligations émises dans le cadre de l'initiative Climate Bond. Les obligations à impact rempliront les conditions d'éligibilité de la loi de 2010. Ces obligations sont cotées et généralement assorties d'une notation « grade investissement » au minimum. Par ailleurs, les obligations à impact et leurs émetteurs doivent se conformer aux critères d'investissement définis dans le processus de sélection suivant :

Étape 1 : Normes minimales de Triodos Bank pour l'émetteur

Les Normes minimales de Triodos Bank constituent le point de départ. Il s'agit de critères absolus que Puilaetco applique, en liaison avec Triodos Bank, pour éviter de financer des entreprises menant des activités controversées ou des activités dommageables pour les individus, la société ou l'environnement. L'émetteur des obligations à impact doit respecter les Normes minimales. Voir la section A (plus haut) pour savoir comment les Normes minimales sont appliquées.

Étape 2 : Impact mesurable

Le produit des obligations à impact doit être investi dans des projets qui contribuent aux activités durables dans un ou plusieurs des sept thèmes : Food & Agriculture, Mobility & Infrastructure, Renewable Resources, Circular Economy, Prosperous & Healthy People, Social Inclusion & Empowerment et Innovation & Technology. La durabilité des projets financés par les obligations à impact doit également être mesurée par l'émetteur.

Étape 3 : Processus durable

Pour être considérée comme un investissement durable, l'obligation à impact doit remplir les critères ci-dessous :

- **Transparence** : l'émetteur doit spécifier clairement les activités financées et le processus de décision d'investissement.

- Traçabilité : le produit de l'obligation à impact doit être identifié, tracé et rendu public au moins une fois par an.
- Contrôle : les activités et pratiques en relation avec les obligations à impact sont vérifiées annuellement par un auditeur externe.

Les obligations éligibles feront l'objet d'un suivi continu qui permettra de savoir si elles répondent toujours aux critères de durabilité.

C. Évaluation des obligations souveraines et sous-souveraines émises par des autorités régionales ou locales

Puilaetco peut investir dans des obligations souveraines et sous-souveraines émises par des autorités régionales ou locales. Les obligations souveraines ou sous-souveraines émises par des autorités régionales ou locales dans lesquelles Puilaetco peut investir doivent émaner des pays membres de l'Union européenne, du Royaume-Uni ou de leurs autorités régionales ou locales.

Exigences minimales

Les pays et régions remplissant les conditions d'investissement sont également évalués suivant un ensemble de normes minimales spécifiquement mises au point pour les États. Parmi les indicateurs, les pays en cause ne peuvent faire l'objet de sanctions internationales (UE ou ONU). Par ailleurs, ces pays doivent avoir ratifié les conventions de l'ONU le plus largement acceptées, y compris les conventions importantes concernant les droits humains et l'environnement.

Vu la nature dynamique du processus de proposition et de ratification de ces conventions, l'application du critère est appelée à changer dans le temps. Si et quand un pays ne respecte pas intégralement ce critère, le contexte et la matérialité de la non-conformité seront évalués pour savoir s'il convient d'exclure le pays des investissements en obligations d'État.

Note importante : Pour mettre en œuvre leur stratégie d'investissement, Puilaetco et Triodos Investment Management s'appuient sur des informations publiquement accessibles, communiquées par les entreprises et les pays eux-mêmes ainsi que par des tiers. En conséquence, Puilaetco et Triodos Investment Management ne sont pas en mesure de garantir que ces informations sont complètes et/ou exactes. À tout moment, Puilaetco et Triodos Investment Management peuvent reconsidérer des investissements antérieurs au vu de nouvelles informations.

* * *
*